

BULLETIN DÉPARTEMENTAL
NUMÉRO 32 - AVRIL 2016

mgen 

EURE
SEINE-MARITIME
MANCHE
ORNE
CALVADOS



ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE
CONFERENCE – DEBAT - 1^{ER} JUIN 2016

Bienvenue aux adhérents issus de la MGET !



Au premier janvier 2016, ce sont plus de 200 000 assurés sociaux et adhérents de la MGET qui ont rejoint les rangs de MGEN. Dans le département de la Manche, ils sont plus de 2000 !

Ils sont donc maintenant à part entière des adhérents MGEN et peuvent être accueillis dans nos locaux rénovés du 47 avenue de Normandie, à Cherbourg-Octeville (cf p 4), ou rencontrer nos conseillers et conseillères mutualistes lors des permanences organisées à Saint-Lô dans les locaux de la MAE et de la DDTM (voir agenda ci-contre, ou sur le site internet MGEN, votre section) ou encore bénéficier des services de nos centres d'appels téléphoniques au 36 76.

Cinq militants MGET issus de l'ancien Comité de Gestion ont rejoint la commission MGEN « Environnement et Territoire », où ils peuvent pérenniser leur engagement militant et enrichir MGEN de leur expérience mutualiste dans les métiers du champ de la MGET. Ce sont Patrick BOSQUET, Françoise DROTS, Hubert JOUVET, Daniel LARSONNEUR, Jocelyne LEBICTEL et l'ancienne présidente départementale, Nicole LEGRAND. Patrick BOSQUET et HUBERT JOUVET font également partis des nouveaux élus de notre Comité de Section.

Nous comptons aussi, avec le concours de ces 5 militants, élargir notre réseau de correspondants mutualistes au sein des établissements de l'environnement, des territoires et de la mer (DDTM, DIRNO, DIRM...) afin de renforcer le lien avec nos adhérents dans leurs lieux de travail. Eric FOUCARD, employé MGET jusqu'au 31 décembre, est venu renforcer notre équipe salariée le premier janvier comme Conseiller Accueil Développement Services (CADS), un événement pour notre section qui ne comptait jusqu'alors que des salariées.
MGEN dans La Manche protège donc maintenant plus de 22 000 personnes.

Je terminerai en souhaitant la bienvenue aux militants qui rejoignent notre Comité de section et en remerciant ceux qui ont œuvré au sein de ce Comité de section depuis plusieurs années et qui ne se sont pas représentés soit pour des raisons professionnelles ou personnelles, soit à cause de la limite d'âge prévue par nos statuts nationaux actuels (voir p 5)

Bien Cordialement à tous
Daniel Boisset, **Président de MGEN 50**

agenda

Direction administrative

Isabelle BIHET, directrice
Valérie LEJOLIVET, déléguée

Direction de la publication

Claude FOLLIOU

Crédit photos

MGEN

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 17h30,

Mardi de 10h à 17h30

Pendant les vacances scolaires,
fermeture à 16h30

Accueil téléphonique

du lundi au vendredi
de 8h à 18h30 - **36 76**

LA MGEN SE RAPPROCHE DE VOUS !

Permanences à la M.A.E. de SAINT-LO - 85 rue du Neufbourg

Un conseiller se déplace un vendredi par mois.
Il tient une permanence dans les locaux de la M.A.E. de 9h30 à 16h30 **sur rendez-vous.**

Pour prendre rendez-vous : Offres50@mgen.fr
mercredi 20 avril / mercredi 11 mai / mercredi 15 juin

Permanences à la D.D.T.M. de SAINT-LO - 477 boulevard de la Dollée

Un conseiller se déplace un vendredi par mois.
Il tient une permanence dans les locaux de la D.D.T.M. de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h30 **sans rendez-vous.**
vendredi 25 mars / vendredi 22 avril / vendredi 27 mai / vendredi 24 juin

VIE DE LA SECTION

Assemblée départementale 2016

Salle polyvalente
Village vacances VTF
« Le Sénéquet »
50690 Blainville-sur-mer

Vous souhaitez participer à la désignation des délégués qui vous représenteront aux Assemblées Générales du groupe MGEN pour les années 2016 et 2017, connaître et débattre sur les projets de votre mutuelle, faire connaître vos besoins et vos attentes, contribuer à la préparation de l'assemblée générale ?

Venez participer à l'assemblée départementale/rencontre mutuelle ouverte à l'ensemble des adhérents du groupe MGEN

Mercredi 1^{er} Juin 2016 de 14h à 16h :

14h , rencontre mutuelle

15h, assemblée départementale section de vote.

Quand l'alimentation prend de l'âge

L'Assemblée départementale sera suivie d'une conférence-débat **de 16h à 18h30 :** «**Quand l'alimentation prend de l'âge**» avec le professeur LESOURD, professeur émérite de nutrition et de gériatrie à la faculté de médecine de Clermont Ferrand . Le professeur LESOURD est spécialiste en tant qu'enseignant-chercheur de l'immunologie du vieillissement, il a mis l'accent sur l'importance des phénomènes nutritionnels dans le vieillissement des réponses immunitaires et notamment sur l'importance des carences nutritives. C'est donc tout naturellement qu'il s'est tourné vers la nutrition des personnes vieillissantes. Il donne de très nombreuses conférences sur ce thème, participe aux instances ministérielles et à l'élaboration de guides sur la nutrition.



Si vous souhaitez manger sur place le midi, un repas est organisé au Sénéquet, 28 euros par personne, sur inscription uniquement à l'aide du coupon ci-dessous.

Le nombre de places étant limité, nous prendrons les inscriptions dans l'ordre d'arrivée.



INSCRIPTION REPAS DE L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DU 1^{ER} JUIN - RDV A 12H
PRIX PAR PERSONNE : 28 EUROS (adresse destinataire au verso)

NOM : Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

Tél. :

Nombre de personnes : Total :

VIE DE LA SECTION

Inauguration des locaux

Le 27 février 2016 à 11h00, Thierry Beaudet, président du groupe MGEN inaugurait la nouvelle section MGEN de la Manche, en présence de M. ARRIVE, Maire de Cherbourg en Cotentin et de M. HOULLEGATTE, Maire de Cherbourg. Entièrement rénové, ce lieu d'accueil convivial permet un accès facilité pour tous.



Sur le territoire de la Manche, MGEN compte 10 salariés, 120 bénévoles qui se font les relais dans les établissements, des élus qui donnent de leur temps pour mettre en place des actions de prévention santé et des actions sociales.

MGEN au niveau national, c'est 9500 salariés.

« Le secteur de l'ESS est porteur d'emploi et d'avenir » - soulignait Thierry Beaudet lors de son discours, « Dans le courant de l'été, notre union avec le groupe Harmonie Mutuelle sera effective, nous serons ainsi le premier groupe de santé en France avec 10 millions de personnes protégées.

Nous avons la volonté d'œuvrer pour améliorer la couverture santé et prévoyance de nos adhérents, nous ne voulons pas être uniquement un organisme de « remboursements », MGEN a la volonté d'accompagner ses adhérents sur tout leur parcours de vie.

Nous voulons influencer sur les politiques publiques afin d'améliorer le système de santé, les récentes aides à la complémentaire santé, comme les contrats collectifs, sont un progrès pour les salariés qui en bénéficient, mais génèrent des inégalités vis à vis de ceux qui ne sont pas encore entrés dans la vie active, des demandeurs d'emploi et des fonctionnaires.



La répartition des aides publiques en segmentant la population est un système inéquitable. Les aides publiques affectées à l'acquisition d'une complémentaire santé vont de :

- 260 euros par an pour un travailleur indépendant.
- 150 euros par an pour un salarié.
- 15 euros par an en moyenne pour un agent de la fonction de l'état.
- 2.21 euros par an pour un agent de l'éducation nationale.

MGEN propose de mettre en place une mesure solidaire, équitable, simple et lisible :

Le crédit d'impôt santé, concrètement, chaque personne pourrait déduire une partie du coût de sa complémentaire santé du montant de son impôt, dans le cas où la personne est non-imposable, elle reçoit un chèque santé.

Ainsi, l'aide serait en fonction de la personne, de ses revenus et non en fonction de son statut.»

L'expression de T. BEAUDET, président du groupe MGEN, a été très appréciée par les invités à l'inauguration.

Merci de joindre votre chèque à l'inscription

A retourner par courrier à :

MGEN,
Brigitte SAVARY,
47 avenue de Normandie
Cherbourg-Octeville
50130 CHERBOURG-EN-COTENTIN

ÉLECTIONS

Résultats des élections au comité de section MGEN de la Manche 2016

(Renouvellement du tiers sortant 2016 et des postes vacants, soit 11 postes à pourvoir)

	INSCRITS	VOTANTS	EXPRIMES	BLANCS	NULS	Participation
MGEN	12612	3495	3451	40	4	27,71%
MGEN FILIA	833	131	131	0	0	15,73%
TOTAL	13445	3626	3582	40	4	26,97%



N° de présentation	Candidats	Voix obtenues	Elu(e) pour
08	LEJOLIVET Valérie	3 334	6 ans
03	BAROUX Marie	3 292	6 ans
02	LECONTE Fabienne	3 278	6 ans
01	JOLY Jean-Marc	3 262	6 ans
05	BUNEL Catherine	3 260	6 ans
09	MARINESCU Catherine	3 193	6 ans
06	CARMONA Brigitte	3 186	6ans
04	BOSQUET Patrick	3 181	6 ans
07	JOUVET Hubert	3 126	6 ans

Un grand merci pour leur engagement et le travail accompli à tous les militants qui quittent notre Comité de section :

Alain LOISEL (élu depuis 1978), Françoise PERREY (élu depuis 2004), Frédérique DEMAREST (élu depuis 2006), Jean-Louis CONFAIS (élu depuis 2008), Hervé SEROUART (élu depuis 2008), Coralie BENACCHIO (élu depuis 2010), François HERY (élu depuis 2010), Christine NEEL (élu depuis 2014), Jean-Marc CIMINO (élu depuis 2014).

LA SECTION DÉPARTEMENTALE DE LA MANCHE EN QUELQUES CHIFFRES



Sécurité Sociale - Régime obligatoire

Population départementale gérée :

près de 20 000 personnes en Sécurité Sociale. Environ 14 000 assurés sociaux et 6000 ayants droits.

Dépenses en Santé : environ 21 700 000 €

soit en moyenne : 1 085 € par assuré social pour 1 an

Régime Complémentaire : Santé Prévoyance

Voir graphique ①

	Dépenses en 2015
Maladie	4 131 870 €
Hospitalisation	1 500 918 €
Dentaire	1 235 837 €
Optique	1 200 376 €
Total	8 069 001 €

Services : Prestations versées en 2015 : environ 51 000€

SOUSCRIPTIONS	PRÊTS		MONTANTS
	en cours	dont souscrits en 2015	Capital garanti
Assurance des prêts	1779	110	environ 225 200 000 €
Cautions acquisition	633	38	près de 38 000 000 €
Assurance chômage	61	8	environ 48 800 €
PRESTATIONS	pour 2015		Versements
Assurance des prêts		63	environ 51 000 €

Population mutualiste dans le groupe MGEN en 2015 : Voir graphique ②
20702 personnes protégées dans le département

Prestations spécifiques : 2264 prestations attribuées
environ 1 330 000 € versés (hors PID). Voir graphique ③ ④

Nombre de bénéficiaires par prestation



PRÉVOYANCE :

Allocations :

Journalières : 194
Invalidité : 67
Décès : 117

Aides :

Maternité : 60
Mutualiste aidant : 18
Perte temporaire d'autonomie : 15

Dépendance et Services :

Dépendance totale : 69
Services d'aide à domicile : 299

Prestations (OR.HA.DE.) :

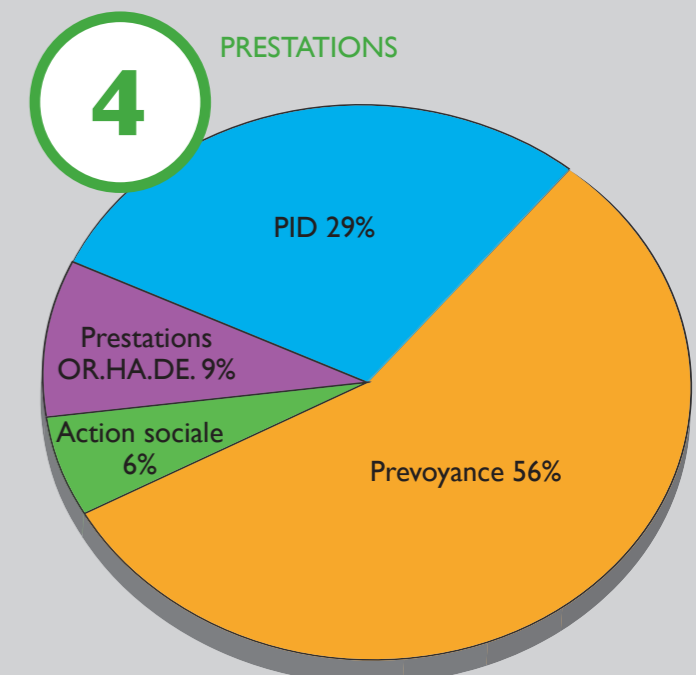
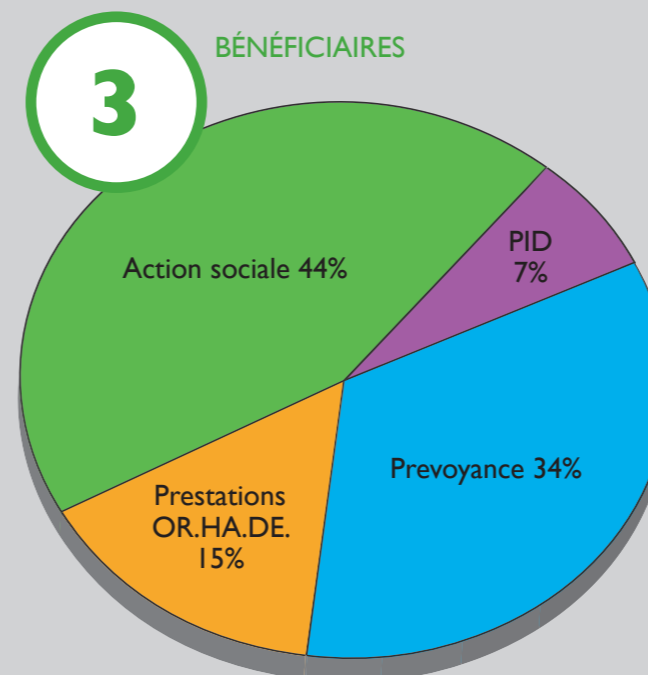
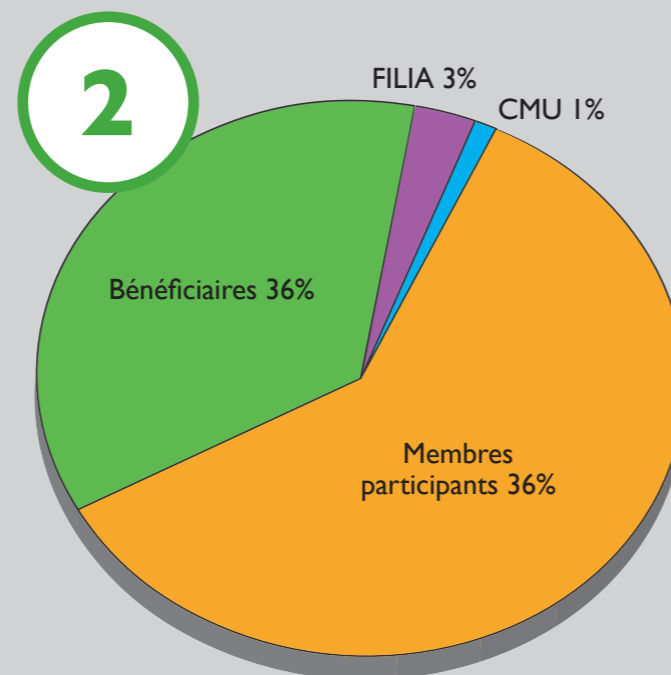
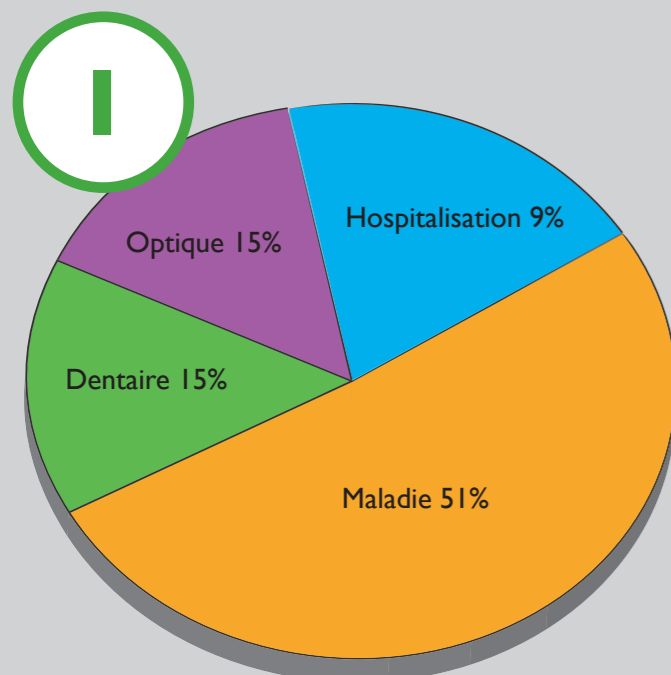
Orphelinat : 98
Handicap : 109
Dépendance : 150

Action sociale :

Soins coûteux : 929
Service d'aide à domicile : 89
Solidarité : 50

PRESTATION INVALIDITÉ

DÉCÈS (PID) : 166
(garantie de traitement incluse)
environ 546 000 € versés



PRÉVENTION

Olympiades Seniors du CCAS de Cherbourg-Octeville



500 personnes ont participé aux Olympiades Seniors du CCAS de Cherbourg/Octeville du 12 au 16 octobre 2015, MGEN était sur le terrain pour animer un stand de ravitaillement.

INFOS PRATIQUES

Régulièrement, la section MGEN de la Manche invite ses adhérents à des actions de prévention. Ces actions sont, soit organisées par le service prévention MGEN de la Manche (SD50 Prévention), soit par LA MUTUALITE FRANÇAISE NORMANDIE dont MGEN fait partie, par la MAIF ou d'autres partenaires.

Les inscriptions se font différemment suivant l'organisateur, il faut veiller à bien suivre les modalités précisées sur le mail d'invitation.

Par ailleurs, si vous ne recevez pas ces invitations qui ne se font que par mail, vous pouvez contacter MGEN pour vérifier si votre mail est correctement renseigné ou tout simplement si vous l'avez bien donné : au 3676, via votre espace personnel, ou en venant à la section 47 avenue de Normandie à Cherbourg-Octeville.

En ce qui concerne les actions MGEN, nous nous efforçons de les répartir sur le département afin d'en faire profiter tous nos adhérents, si une action est organisée dans le Nord du département une année, elle le sera dans le centre l'année suivante, puis dans le Sud...

les SAPINS de PRÉVENTION

Les sapins de prévention du 1er décembre 2015 ont sensibilisé 2000 étudiants à la lutte contre le SIDA.



ACTION SENIORS

et si on évitait les risques ?



Une nouvelle série de 8 demi-journées de sensibilisation aux risques routiers et une demi-journée aux risques domestiques et accidents de la vie courante ont eu lieu dans le nord du département, à la Glacière et à Tourlaville à l'initiative de Prévention-Maif et de la MGEN.

270 mutualistes retraités (de 60 à 85 ans) MGEN et/ou MAIF ont participé à ces sessions.

Le bien fondé de cette action s'affirme chaque année. Le taux de participation montre l'intérêt de cette tranche d'âge pour une telle sensibilisation. Cependant, la séance dédiée aux risques domestiques 19 000 morts par an, ne recueille pas suffisamment de participants.

HABITAT

izigloo, un service 100% utile pour votre habitat

MGEN lance un service gratuit* destiné à la santé de votre logement, en partenariat avec EP, une jeune entreprise très innovante dans les services de l'habitat.



izigloo

LES SOLUTIONS QUI FONT DU BIEN À L'HABITAT ET À CEUX QUI Y VIVENT

Que vous soyez locataire ou propriétaire, izigloo vous permet de bénéficier d'un diagnostic énergétique en ligne, d'être mis en contact avec des artisans certifiés et qualifiés proches de chez vous, de gérer avec un conseiller le lancement de travaux de rénovation...

Vous pouvez également créer un Passeport Habitat. Véritable carnet de santé de votre logement, cette mémoire numérique 100% sécurisée consigne toutes les données techniques et informations essentielles concernant votre habitat : factures énergétiques, devis et factures liés aux travaux, assurances, titres de propriété, etc.

Rendez-vous sur izigloo.com
une plateforme de services 100% utiles, pour valoriser « votre chez-vous » sans tracas.

Vous pouvez aussi contacter un conseiller izigloo au 02 49 62 03 80



SÉCURITÉ

Nous vous garantissons la totale sécurisation de vos données, aujourd'hui et demain.



RESPECT

Vos données personnelles ne feront l'objet d'aucune exploitation commerciale.



TRANSPARENCE

Gratuit* pour l'adhérent MGEN. izigloo se rémunère sur la base d'un forfait fixe payable par l'artisan, quand un chantier est signé.

*Hors coût de connexion à Internet. Accès sous réserve d'acceptation des conditions générales d'utilisation du site.

LA LAÏCITÉ ET SES VALEURS

La réserve citoyenne de l'Éducation Nationale



Pour promouvoir la laïcité, le groupe MGEN a décidé de s'engager davantage au service du vivre ensemble en contribuant pleinement à l'animation de la réserve citoyenne de l'Éducation nationale.

LA RÉSERVE CITOYENNE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Un dispositif national pour s'engager autrement

La Réserve citoyenne de l'Éducation Nationale vise à permettre à l'école de trouver, parmi les forces vives de la société civile, des personnes qui s'engagent aux côtés des enseignants et des équipes éducatives pour renforcer les valeurs de la République auprès des jeunes et maintenir la cohésion de notre société.

QU'EST-CE QUE LA RÉSERVE CITOYENNE ?

Une réserve citoyenne d'appui aux écoles et aux établissements scolaires, publics et privés, a été créée dans chaque académie.

Elle permet aux équipes éducatives de faire appel plus facilement à des intervenants extérieurs pour illustrer leur enseignement ou leurs activités éducatives, notamment :

- l'éducation à la citoyenneté et à la laïcité,
- l'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons,
- la lutte contre toutes les formes de discriminations, contre le racisme et l'antisémitisme,
- le rapprochement de l'école et du monde professionnel,
- l'éducation aux médias et à l'information



Discutez LAÏCITÉ sur le FORUM des adhérents

MGEN propose à ses adhérents d'échanger sur le sens et la mise en œuvre de cette valeur qui constitue l'un des piliers du vivre ensemble au sein de la République Française.

Partagez vos témoignages sur le FORUM MGEN : <http://forum.mgen.fr>

LA RÉSERVE CITOYENNE ET VOUS

Rejoignez la réserve citoyenne de l'Éducation Nationale sur le site www.education.gouv.fr

RÉSERVE CITOYENNE DANS L'ACADÉMIE DE CAEN

Le dispositif académique recense à ce jour 29 réservistes prêts à intervenir dans différents champs de compétences, tous liés aux valeurs de la République : droit, santé, arts et culture, médias et réseaux sociaux, Histoire et mémoire, relation avec le monde professionnel, lutte contre le harcèlement, environnement et développement durable, lien intergénérationnel avec les seniors.

Ces citoyens réservistes sont des retraités, des cadres de la fonction publique, des artisans, des employés, des professions intermédiaires, des agriculteurs, des étudiants.

Cette réserve est évolutive et a déjà permis 6 interventions au sein des établissements scolaires. Les demandes d'intervention se font directement auprès du chef d'établissement ou du directeur d'école, l'enseignant peut alors contacter après autorisation directement l'ambassadeur choisi.

Les occasions sont nombreuses d'aborder les valeurs de la République : Projet de classe, porte ouverte, CVL, CVC (conseil vie au Lycée et au collège), forum des métiers, tout projet porté par la communauté éducative.

Les collectivités territoriales ou EPCI peuvent aussi faire appel à ces bénévoles dans le cadre des activités périscolaires.



UN EXEMPLE AU COLLÈGE DE LA HAYE DU PUIT

A la demande du collège, deux « réservistes citoyens », Jean-Philippe DECROUX et Pierre BIHET, sont intervenus dans le cadre d'un projet autour de toutes les classes de 6ème.

Le thème en était « Le respect des autres dans leur diversité ».

Les deux intervenants ont participé à deux matinées à un moment de cette action de plus long terme menée par deux enseignants de l'établissement. La maîtrise par les professeurs est évidemment une condition essentielle de réussite.

Le premier temps a consisté, à l'initiative des réservistes, en un travail de groupes autour de photos-langage sur des thèmes aussi divers que le droit à la santé, au logement, à la différence d'orientation sexuelle, à la prise en compte du handicap ou au droit d'asile. Cette observation étant ensuite restituée à la classe.

Le second temps s'inscrivait dans le cadre de la réalisation d'une interview des « réservistes » filmée par des groupes d'élèves autour d'un type de discrimination et de l'égalité des Droits (les autres groupes travaillaient avec leurs enseignants sur d'autres supports). Paradoxalement, cela a été aussi l'occasion pour tous les élèves concernés de s'exprimer sans retenue auprès de deux intervenants de statut extrascolaire.

Cette initiative s'est déroulée à la satisfaction de tous les acteurs.

Interrogés sur ce qui les a motivés pour intégrer la « réserve citoyenne », les deux intervenants nous ont fait part de leur conviction qu'il était nécessaire de renforcer les valeurs démocratiques et républicaines auprès des jeunes. C'est ainsi « qu'ils sont prêts à épauler les enseignants qui le souhaitent. »



AGENTS PUBLICS, NOTRE PROTECTION SOCIALE EST-ELLE MENACÉE ?



1 En France, les employeurs privés financent à hauteur de 50 % minimum la complémentaire santé de leurs salariés...

SEULEMENT 3%
pour nous, agents publics !

2 L'État accorde

MOINS DE 6€

par an à la moitié d'entre nous pour l'accès à la complémentaire santé alors qu'il accorde 151 euros par an et par salarié dans le privé.

3 Le législateur a imposé à l'employeur privé la couverture de ses salariés pour faciliter leur accès aux soins.

**L'EMPLOYEUR PUBLIC
N'A AUCUNE
OBLIGATION**
vis-à-vis de ses agents.

4

Voici quelques exemples de la réalité de notre protection sociale. Actifs ou retraités,

**FAISONS ENTENDRE
NOTRE VOIX**

auprès de nos employeurs publics, de nos députés et des pouvoirs publics pour défendre notre modèle de protection sociale solidaire.

Retrouvez toutes nos informations sur
MFP.FR/MOBILISATION FONCTION PUBLIQUE

MFP
MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE

